



## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 AOUT 2016

L'an deux mille seize, le 30 août à 20h00, le Conseil Municipal de la commune de Nonglard, dûment convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil municipal.

**Présents** : Christophe GUITTON, Daniel AUDIBERT, Marie-Noëlle MINARD, Thierry DUFOUR, Eric PIERRE, Dominique BOUVET, Laurence NIQUET, Yoan MAZZA, Bénédicte VIVIAN, François FOSSOUX

**Représentés** : Néant

**Absents** : Chantal MACQUET, Christelle COMBET, Jean-Philippe TAVARES

**Secrétaire de séance** : Eric PIERRE

---

### Ordre du jour :

- 1° Approbation du procès verbal du conseil municipal du 28 juin 2016
- 2° Renforcement de l'équipe du périscolaire - création d'un poste
- 3° Tarification des services périscolaires cantine et garderie
- 4° Activités périscolaires
- 5° Autorisations d'urbanisme
- 6° Informations diverses

Le Maire propose de rajouter à l'ordre du jour une question supplémentaire ainsi libellée :

- Décision modificative n°002 du budget principal

Et de reporter à un prochain conseil la question n° 2

-Renforcement de l'équipe du périscolaire - création de poste

Le quorum étant atteint, Christophe GUITTON, Maire, ouvre la séance.

---

### 1° Approbation du procès verbal du conseil municipal du 28 juin 2016

Chaque conseiller a été destinataire du procès verbal de la réunion du conseil municipal du 28 juin 2016.

Le Conseil après avoir délibéré donne un avis favorable à cette proposition

Ont voté pour : l'ensemble des conseillers

Se sont abstenus : néant

Se sont opposés : néant

---

### 2° - Décision modificative n°2 au budget principal 2016

Rapporteur Daniel AUDIBERT

Il est constaté qu'il est nécessaire de prévoir :

- des crédits supplémentaires au chapitre 16 du budget principal 2016 en section d'investissement sur le compte « 165 », en raison d'un remboursement de caution suite au départ des locataires d'un appartement communal sis place Verdun à Nonglard.

A cet effet, la décision modificative suivante est proposée :

## SECTION INVESTISSEMENT

DEPENSES		DEPENSES	
Chapitre 23 compte 2313	- 550.00	Chapitre 16 compte 165	+ 550.00

Le Conseil après avoir délibéré donne un avis favorable à cette décision modificative.

Ont voté pour : l'ensemble des conseillers

Se sont abstenus : néant

Se sont opposés : néant

### Délibération 2016-32

#### **3° - Tarification des services périscolaires cantine et garderie**

Rapporteur Marie-Noëlle MINARD

Vu la délibération du conseil municipal du 25 août 2015 n°2015-88 fixant la tarification des services périscolaires pour l'année scolaire 2015/2016 ;

Sachant qu'il convient de fixer la tarification des services périscolaires pour l'année scolaire 2016/2017 ;

Il est proposé au Conseil Municipal la délibération suivante :

A partir de la rentrée scolaire de l'année scolaire 2016/2017

Pour la cantine et les services de garderie, la tarification est modulée en fonction du Quotient Familial des familles. Le prix plancher est appliqué aux familles ayant un Quotient Familial inférieur à 505 et le prix plafond est appliqué aux familles ayant un Quotient Familial supérieur ou égal à 1820.

Les tarifs varient entre le tarif plancher et le tarif plafond de manière linéaire.

-Pour la cantine, le prix plancher est fixé à 2.250 euros et le prix plafond est fixé à 5.725 euros par repas.

-Pour la garderie le prix plancher est fixé à 0.60 euro et le prix plafond est fixé à 1.40 euro par demi-heures commencées. Les trois quart d'heure de garderie compris entre 15 h 45 et 16 h 30 seront facturés au prix d'une  $\frac{1}{2}$  heure à demi-tarif.

-le gouter est facturé 0.70 euro.

Le Conseil après avoir délibéré donne un avis favorable à cette proposition

Ont voté pour : l'ensemble des conseillers

Se sont abstenus : néant

Se sont opposés : néant

### Délibération 2016-31

#### **4° - Activités périscolaires**

Rapporteur Marie-Noëlle MINARD

Il est rappelé que la Commune devrait bénéficier d'une aide pour le financement des activités périscolaires évaluée à 3650.00 €. Dans ce cadre et principalement pour la période allant de 15h45, fin des classes jusqu'à 17h, il est prévu de solliciter des intervenants extérieurs. Plusieurs possibilités sont envisageables.

Il est proposé au conseil d'autoriser le Maire à signer des conventions ou contrats avec les intervenants dans la limite des subventions attendues.

Le Conseil après avoir délibéré donne un avis favorable à cette proposition

Ont voté pour : l'ensemble des conseillers

Se sont abstenus : néant

Se sont opposés : néant

#### **5° - Autorisations d'urbanisme**

Rapporteur Eric PIERRE

Les dossiers d'urbanisme sont présentés.

Dossiers ayant fait l'objet d'un avis :

**Refus pour un permis de construire** pour un bâtiment de 10 logements, Impasse de Bocher - Sté Immodec (DP 74.202.16.0010)

**Certificat de non-opposition** à une déclaration préalable pour une réfection de toiture, route de chez Dupraz - Claude NIQUET (DP 74.202.16.0007)

**Certificat de non-opposition** à une déclaration préalable pour une véranda, Impasse de Bocher - Johann JARROUX (DP 74.202.16.0009)

**Certificat de non-opposition** à une déclaration préalable pour un mur avec clôture, route de la Ville - Eric PIERRE (DP 74.202.16.0010)

Dossiers en cours d'instruction :

Demande de permis de construire pour un bâtiment agricole situé Route de Quincy - GAEC Planchamp (PC 74.202.16.0012)

---

**6° Informations diverses**

**Achèvement des chantiers des écoles**

Le chantier de l'extension de l'école que nous appellerons désormais simplement « Ecole primaire » est achevé hors mis quelques finitions toujours en attente. Les équipements informatiques sont opérationnels pour la rentrée du 1<sup>er</sup> septembre, et le parking derrière l'école a été remodelé afin d'être plus présentable.

Le chantier de rafraichissement de l'ancienne école, que nous appellerons désormais « Ecole maternelle » est également achevé.

Le Maire et le conseil tiennent à remercier une nouvelle fois tous les bénévoles, parents d'élèves, enseignants, équipe périscolaire et conseillers municipaux qui se sont dévoués pour que les nouveaux équipements soient opérationnels le jour J, en particulier pour le déménagement des classes le samedi 9 juillet.

**Organisation de l'inauguration de l'école primaire**

En présence de Bernard ACCOYER, l'inauguration de la nouvelle école primaire se fera le samedi 17 septembre 2016 à 17 h 30 en présence des autorités, des entreprises, de l'équipe enseignante et personnes ayant collaborées à la finalisation de ce projet. L'ensemble de la population de Nonglard est invitée à cette cérémonie, laquelle sera suivi d'une collation. Pour les personnes qui désirent une visite approfondie des deux sites et de la chaufferie, une « porte-ouverte » est organisée entre 16 h 30 et 17 h 30 où des élus pourront présenter les installations.

**Saison de chasse 2016/2017**

La fédération des chasseurs de la Haute-Savoie nous avise que pour la saison de chasse 2016/2017, la chasse est désormais ouverte le jeudi, le samedi toute la journée, et le dimanche avec, **nouveauté**, arrêt le dimanche à 11 h 30. Bien sur il convient de rester prudent pendant les heures d'ouverture, notamment en portant des vêtements voyants.

**Déclaration d'intention d'aliéner**

Le Maire informe le conseil qu'il a reçu une déclaration d'intention d'aliéner pour des lots sur les parcelles A864 et A867 route de chez Dupraz pour un total de 814 m<sup>2</sup> de surface de plancher au prix de 490.000 €. Le Maire avise le conseil qu'il n'a pas exercé le droit de préemption de la Commune.

### **Rappel sur l'entretien des trottoirs et accotements**

Le conseil rappelle aux propriétaires de parcelles bâties, que l'entretien du trottoir ou de l'accotement est à leur charge. Un arrêté (n°2014-73) précise les modalités de cet entretien. Il est sur le site de la Commune sous l'onglet « Publications » à la rubrique « Arrêtés municipaux ».

### **Protection du Marais de NYRE**

Conformément au plan de gestion destiné à améliorer la qualité des habitats et la biodiversité du Marais, les chasseurs de NONGLARD ont procédé à la pose de réflecteurs afin de créer, la nuit, avec les phares une barrière lumineuse chargée de dissuader les animaux de traverser.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures.

### **AGENDA**

**CAN** : Assemblée générale du Comité d'Animation de Nonglard le vendredi **2 septembre 2016** à 20 h.

**Sortie des anciens** : La sortie du CCAS aura lieu le samedi 10 septembre 2016 en Suisse aux Diablerets.

**Inauguration de l'école primaire** : l'inauguration aura lieu le **17 septembre 2016** à 17 h 30.